



Le contact

Centre de Formation du Bâtiment et des Travaux Publics - Le Mans



Près d'un tiers des accidents mortels sur la route
concernent les jeunes de 15 à 24 ans

Il faut agir ! 

Nos apprentis paient un trop lourd tribut sur la route

Opération test choc 

**400 apprentis
40 formateurs**

sous le choc



Bernard GODRET
Président



Jean MARTI
Directeur

La mortalité des jeunes de 15/24 ans sur la route en question

Chaque semaine, en France, 23 jeunes trouvent la mort dans un accident de la route et plus de 600 sont blessés. Ils en garderont parfois des séquelles toute leur vie.

Le bilan 2008 s'est encore dégradé pour les 18/24 ans, avec une augmentation des tués de 1,7%, alors que dans toutes les autres tranches d'âge, il s'est amélioré.



La France est l'un des pays de l'Union Européenne où les jeunes se tuent le plus sur la route.

Leur sur-risque routier est au moins deux fois supérieur à celui de la population en général.

Les 18/24 ans représentent plus d'une personne sur cinq tuée dans un accident de la route, alors qu'ils ne sont que 8,5% de la population.

59% des jeunes qui se tuent sur la route le sont dans des accidents de nuit et essentiellement en fin de semaine. C'est, une fois sur deux, dans un accident à un seul véhicule.

La vitesse, mais aussi l'alcool, figurent en tête des causes. L'alcool est présent dans 10,5% des accidents corporels et 29% des accidents mortels.

Une victime sur trois est un usager de deux roues motorisé.

En cause, bien sûr, les jeunes conducteurs. Encore inexpérimentés, ils ont pourtant une grande confiance en eux, mais **appréhendent mal les risques de la route.**

Le plus grand danger vient malheureusement de la consommation d'alcool. Les statistiques ne trompent pas : la plupart des accidents ont en effet lieu le soir et en fin de semaine à la sortie des bars, des boîtes de nuit ou après une soirée entre amis.

Une de nos missions est de sensibiliser les jeunes aux risques qu'ils courent, de les aider à adopter les bons réflexes et surtout, **un comportement responsable, sans danger ni pour eux, ni pour les autres.**

« Mieux vaut prévenir que guérir »



400 apprentis et 40 formateurs sous le Choc

Soucieux de sécurité routière, notre centre de formation s'est rapproché de l'Automobile Club de l'Ouest pour sensibiliser 400 de ses apprentis et formateurs à une prestation à la fois utile, pédagogique et marquante : le Test Choc



L'opération **Test Choc** présentée par l'espace formation de **l'Automobile Club de l'Ouest** est une forme de réponse aux problèmes d'insécurité routière liés à la vitesse et la non utilisation des organes de sécurité passive tels que la ceinture de sécurité et le casque pour les automobilistes.

L'animation **Test Choc** s'adresse à un vaste public et **s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'Action Sécurité Routière conduit par la Préfecture de la Sarthe** qui a aidé notre centre de formation à monter financièrement cette opération.

Cette opération s'est déroulée dans l'enceinte du Circuit des 24h du Mans

Objectif : Sensibiliser nos apprentis aux risques liés aux déplacements routiers pour tendre à une modification des comportements.

Principe pédagogique : **Marquer les esprits** en montrant les conséquences d'un choc à une allure supposée faible par des démonstrations de chocs à 50 et 70 km/h.

Ces démonstrations ont été précédées de différents essais de freinage commentés avec la participation des apprentis. Elles ont **pour but la prise de conscience des écarts importants de distances d'arrêts en fonction des faibles écarts de vitesse**. Pour un écart de 10 km/h entre une vitesse de 50 km/h et 60 km/h, le surplus de distance d'arrêt équivaut à environ 10 mètres, occasionnant une vitesse résiduelle d'environ 50 km/h au moment de l'impact.



Les images parlent



Etablissement géré par les professionnels avec le concours financier

